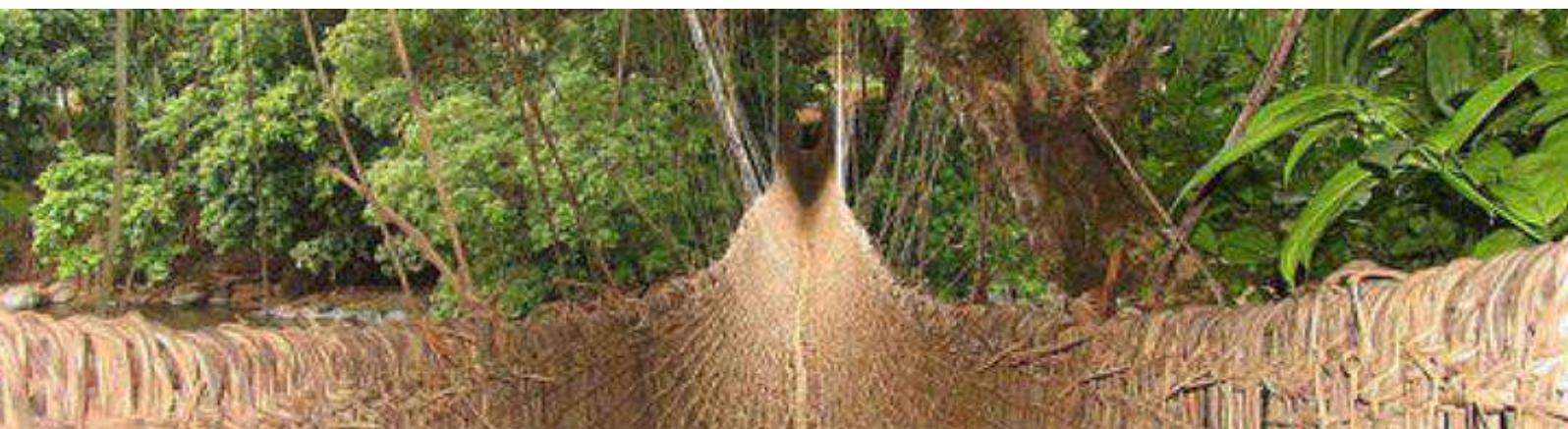


Proceedings of the one-day workshop on
**'THE BODY IN THE ARTISTIC AND CULTURAL
PRODUCTIONS: BETWEEN AESTHETICS AND
SIGNIFICATION'**



Actes de la journée d'études et de réflexions sur
**'LE CORPS DANS LES PRODUCTIONS ARTISTIQUES ET
CULTURELLES : ENTRE ESTHÉTIQUE ET
SIGNIFICATION'**

Sous la direction de
Klohinlwélé KONÉ

Revue Ivoirienne de Langues Étrangères, vol. 16, Septembre 2021

ISSN : 2076-6130



Université Félix Houphouët-Boigny



Université Alassane Ouattara



Université Péléforo Gon Coulibaly

RILE

REVUE IVOIRIENNE DE LANGUES ÉTRANGÈRES



Volume 16, Septembre 2021

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Klohínlwélé KONÉ

COMITÉ DE RÉDACTION

Klohínlwélé KONÉ, Maître de Conférences, u. Félix Houphouët-Boigny
COULIBALY Daouda, Professeur des Universités, u. Alassane Ouattara
SOUMAHORO Síndou, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny

COMITÉ DE LECTURE

DJIMAN Kasími, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
BAMBA Abou, Maître Assistant, u. Alassane Ouattara
BOUABRÉ Théodore, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
BROU Anasthasie, Maître Assistant, u. Alassane Ouattara
DIARASSOUBA Sídikí, Maître de Conférences, u. Félix Houphouët-Boigny
DRO Gondo Aurelien, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
JOHNSON K. Zamína, Maître de Conférences, u. Félix Houphouët-Boigny
KONATE Síndou, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
KONÉ Minata, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
KOUA Méa, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
KOUAKOU Koffi Mamadou, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
KOUASSI Raoul, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
N'GUESSAN Germain, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
OBOU Louís, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
TESAN Lou, Maître de Conférences, u. Félix Houphouët-Boigny
TRA Bí Goh, Maître Assistant, u. Félix Houphouët-Boigny
YÉO Lacína, Maître de Conférences, u. Félix Houphouët-Boigny

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ANNA Manouan, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
ANO Boa, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
AMANI Konan, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
CLAUDINE Raynaud, Professeur des Universités, u. François Rabelais de Tours
DANIEL Rene Akendengué, Professeur des Universités, u. Oumar Bongo, Gabon
E. A. Kaplan Suny, Professeur des Universités, Stony Brook University, USA
FREDERIC Will, Professeur des Universités, Mellen University, Iowa, USA
GADOU Henri, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
GNÉBA KOKORA Michel, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
KONATE Yacouba, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
KOUI Théophile, Professeur des Universités, u. Félix Houphouët-Boigny
MAMADOU Kandjí, Professeur des Universités, u. Cheick Anta Diop de Dakar
MICHEL Naumann, Professeur des Universités, u. de Cergy-Pontoise, France
ROGER Friedlein, Professeur des Universités, Freie Universität, Berlin

NORMES ÉDITORIALES DE LA REVUE RILE EN CONFORMITÉ AVEC LES NORMES DU CAMES EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

I.1. RILE ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES).

I.2. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

I.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre de l'article en majuscule, gras, centré ; Prénoms en minuscule et Nom de l'auteur en majuscule, Institution d'attache, adresse électronique doivent être alignés à droite ; Résumé en français et en anglais suivi de cinq (5) mots-clés, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre de l'article en majuscule, gras, centré ; Prénoms en minuscule et Nom de l'auteur en majuscule, Institution d'attache, adresse électronique doivent être alignés à droite ; Résumé en français et en anglais suivi de cinq (5) mots-clés, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

II.1. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être en minuscules, gras, titrées et numérotées par des chiffres (exemples : I. ; I.1. ; I.2; II. ; II.1. ; II.1.1 ; II.1.2. ; III. ; etc.) ; Mise en page : Marges : haut 6cm, bas 3cm, gauche et droite 4cm, texte justifié à gauche et à droite ; Corps de l'article : Police Centaur, 13 points ; Retrait de 1 pour les débuts de paragraphes ; les paragraphes doivent être sans espacement avant et après.

II.2. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

II.3. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; - Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemples : - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ». - Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit : Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-

historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

II.4. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page ; police : Centaur, 10 points.

II.5. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

II.5. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :
Références bibliographiques :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.
- DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

II.6. Des règles d'éthique et de déontologie de l'édition scientifique. L'équipe de rédaction de notre revue respecte l'éthique et la déontologie de l'édition scientifique. Elle veille à ne publier que des contributions scientifiques originales et de bonne facture. Pour y parvenir, elle respecte le cycle du travail éditorial et s'abstient de publier tout article dont les rapports d'instruction sont défavorables. RILE soumet la mouture finale à un logiciel anti-plagiat et s'il est avéré que l'article est à plus de 20% proche des phrases et idées d'autres travaux, sera simplement rejet. L'auteur de l'article ne peut demander le remboursement des frais d'instruction. En tout état de cause, la revue ne saurait être tenue pour responsable du contenu plagiaire des auteurs si celui-ci venait à ne pas être détecté par ses instructeurs et son logiciel.

SOMMAIRE

1. KLOHINLWÉLÉ KONÉ : THE HUMAN BODY AND ITS CULTURAL MEANING IN G. OKARA'S <i>THE VOICE</i>.....	7
2. AHMADOU SIENDOU KONATÉ & JOHNSON ADEBOYE ADEGOKÉ : THE FEMALE BODY AS THE TOPOS OF PATRIARCHAL OPPRESSION IN "SKINNED", A SHORT STORY BY NNEKA LESLEY ARIMAH.....	32
3. KOUADIO PASCAL KOFFI : FEMALE BODY AS A MUSE OF FEMINIST CONSCIOUSNESS IN AMMA DARKO'S <i>BEYOND THE HORIZON</i>.....	56
4. KILANKO ADIÈLE ZANNOU : THE NATIVE AMERICAN'S REPRESENTATION OF THE BODY IN LESLIE SILKO'S <i>CEREMONY</i>..	71
5. SIAKA FOFANA : DE-CONSTRUCTING AFRICAN POLITICS VIA THE GROTESQUE BODY IN NGŪGĨ WA THIONG'O'S <i>WIZARD OF THE CROW</i>.....	88
6. ADJAKO KOUASSI : L'ESTHÉTISATION DICHOTOMIQUE DE LA FEMME ET DE SON CORPS DANS L'ÉCRITURE D'EXPRESSION ANGLAISE D'ARMAH.....	103
7. DÉKAO FABRICE TIEMOU : THE FANTASY OF THE BODY IN BEN OKRI'S <i>THE FAMISHED ROAD</i>.....	118
8. DJAHI MICHEL BLYO : L'AUTOBIOGRAPHIE POLITIQUE ET L'EXPRESSION DU CORPS : L'EXEMPLE DE QUELQUES TEXTES DES DÉCENNIES 1960-1990.....	130
9. KOFFI MELAINE-ANICET V. KOUAKOU : LE CORPS ENTRE ESTHÉTIQUE ET EXPRESSION IDENTITAIRE : UNE LECTURE PHILOSOPHIQUE ET SOCIOLOGIQUE	157
VARIA	
10. KOUASSI ZAMINA JOHNSON : THOMAS PYNCHON ET L'ÉCRITURE FRAGMENTAIRE.....	169

LE CORPS ENTRE ESTHÉTIQUE ET EXPRESSION IDENTITAIRE : UNE LECTURE PHILOSOPHIQUE ET SOCIOLOGIQUE

Koffi Melaine-Anicet V. KOUAKOU

kmanicet@outlook.fr

De sa détermination chez le stoïcisme en passant par sa mortification chez le platonisme, la conception du corps dans l'Antiquité grecque oscillait entre acceptation du sort ou du destin et dévalorisation. À la modernité, la perspective se renverse avec Nietzsche. Le corps atteint avec lui la dignité d'objet de réflexion philosophique. Ce 21^{ème} siècle, en terme de rapport au corps, rappelle étrangement la philosophie nietzschéenne du corps, en ce sens que les hommes sont animés de la volonté d'affirmer leur identité, leur moi intérieur, sur leurs corps. Le corps est devenu dans nos sociétés modernes urbaines un objet malléable à souhait, selon la vérité que l'individu veut présenter aux autres de lui-même. Les observations les plus courantes sont les inscriptions tégumentaires, piercings, les maquillages, les scarifications, les peintures et teintures. L'autre observation la plus dantesque regarde les manipulations esthétiques du corps via les moyens technologiques. Tout se passe comme si l'identité naturelle du corps (ready-made) se perd au profit d'une autre identité (ready-made à modifier).

Mots-clés : Identité, esthétique, ready-made

From its determination in Stoicism to its mortification in Platonism, the conception of body in ancient Greece oscillated between acceptance of fate and devaluation. In modernity, the perspective is reversed with Nietzsche. The body achieves with him the dignity of an object of philosophical reflection. This 21st century, in terms of relationship to the body, is strangely reminiscent of the Nietzschean philosophy of body, in the sense that man is driven by the desire to assert her/his identity, inner self, on her/his body. The body has become, in modern urban societies an object that is flexible at will, according to the truth that the individual wants to present to others about himself. The most common observations are integumentary inscriptions, piercings, make-up,

scarifications, paints and dyes. The other dantesque observation looks at the aesthetic manipulations of the body via technological means. It is as if the natural identity of body (ready-made) is lost in favor of another identity (ready-made to be modified).

Keywords: Identity, aesthetic, ready-made

Introduction

Être au monde, aussi vrai que cela constitue même un truisme, est fondamentalement un Être dans et avec un corps. En effet, c'est dans et avec un corps que tous nous naissons, vivons et mourons. Le corps constitue, par cela même, « l'objet que nous sommes » (Merleau-Ponty, 1945, p. 90) et au moyen duquel nous pouvons exister sous la modalité extérieure. Maurice Merleau-Ponty (1945, p. 103) distinguait déjà chez l'Homme deux occurrences d'existence, à savoir celle d'être une chose et celle d'être une conscience. Et ces deux modes formant une unité symbiotique, il va de soi qu'une existence purement consciente autant qu'une existence purement corporelle ne sauraient être possible, car l'être humain est une personne incarnée (1945, p. 103).

Nous avons tous conscience d'être des « corps-sujet » et chacun saisit que c'est par le biais de sa corporéité qu'il est inscrit au monde, présent à autrui, et surtout qu'il a une identité singulière. Pour avoir été au moins une fois, sinon plusieurs fois, face à un miroir, chacun a déjà fait l'expérience de l'image spéculaire qu'il nous a toujours renvoyée, et par laquelle nous saisissons immédiatement ce qui constitue notre individualité propre, à savoir notre visage. Cette partie du corps est, en vérité, ce par quoi chaque individu mesure sa singularité et partant peut-être identifié. D'ailleurs, cela est tellement vrai qu'il constitue aujourd'hui une donnée majeure de l'identité juridique. Nous en avons pour preuve nos cartes d'identité sur lesquelles sont imprimés nos différents visages, accompagnés très souvent de nos empreintes digitales. C'est dire à quel point la question de l'identité est liée à une même chose du corps en différents temps et différents lieux.

Toutefois, il semble que cette conception de l'identité personnelle liée à l'idée de « même corps » en toute situation spatiale et temporelle est obsolète aujourd'hui. Tant le corps est soumis à des modifications esthétiques. Tout le monde veut présenter son corps à son meilleur avantage. N'est-ce pas ce qui se traduit habituellement chaque matin quand nous (hommes et femmes) accordons du temps à soigner notre apparence corporelle avant d'être dehors ? Ne sommes-nous pas tous engagés dans cette dynamique esthétisante du

corps ? Ne prêtons-nous pas tous une extrême attention à notre image, notre paraître, notre corps, au point de vouloir corriger certains de ses aspects nous paraissant laids ?

La réponse est, selon toute vraisemblance, sans équivoque, en cela qu'il est manifeste que le souci du corps n'a jamais été aussi prononcé et présent dans les habitudes. Chacun, nous dit Michela Marzano (2005, pp. 9-15), « bricole son corps afin de se donner une identité qu'il veut bien présenter aux uns et aux autres ». Tout se passe comme si chaque individu a désormais le droit de choisir le corps qui lui convient quitte même à le trans-former après. Cette tendance est d'ailleurs revendiquée ouvertement dans le monde artistique contemporain avec l'esthétique corporelle où le corps, pris comme matière à questionnement de l'identité personnelle, est un objet disponible à toutes les modifications. Notre rapport au corps, par le prisme de l'identité, est devenu ce qu'on pourrait appeler avec Michela Marzano (2007, p. 29), une sculpture esthétique de soi. Qu'est-ce qui explique ce nouveau rapport de type esthétique au corps ? Mais avant tout, quels étaient au juste les anciens rapports au corps auxquels nous les contemporains avons tourné le dos ? Et surtout comment concevoir désormais avec l'esthétique corporelle, l'identité de l'individu?

I. Préliminaire conceptuel : « un ready-made »

Ce concept « *ready-made* », dont la phonétique anglaise est tout de suite perceptible, appartient au champ artistique de l'art contemporain, et est particulièrement associé à l'une de ses figures marquantes qui nous ont rendus attentif à l'institutionnalisation de l'art, à savoir Marcel Duchamp. (G. Genette, 1992, pp. 20-21)

De fait, voulant s'insurger contre « le monde de l'art » et la saisie de l'œuvre d'art dans un sens purement évaluatif, c'est-à-dire sous l'angle exclusif de la beauté, Marcel Duchamp et quelques artistes vont attribuer le statut d'œuvre d'art à des objets dont l'usage premier n'était pas artistique (urinoirs, portemanteaux, pelles à neige et autres choses de cette espèce). (G. Genette, 1992, pp. 20-21). Ils vont prendre des objets « déjà faits » qui ne procèdent pas d'activités artistiques et les signer en tant qu'artistes pour leur conférer le statut d'œuvre d'art. D'où l'appellation anglaise de « *ready-made* ».

Mais, quel lien entre ce concept duchampien et cette présente réflexion sur le corps pourrait-on légitimement s'interroger ? En effet, dans cette présente analyse sur le corps, ce concept est d'abord emprunté à Marcel Duchamp, puis

sorti de sa gangue originare et originelle artistique vue *supra*, pour n'être pris ici que dans le sens uniquement linguistique du « déjà fait ».

Ainsi, entendons-nous par corps *ready-made*, un corps « déjà fait » qui ne dépend pas de nous, à l'instar des œuvres *ready-mades* de Duchamp ne relevant pas de son activité propre d'artiste. L'éclairage conceptuel étant fait, intéressons-nous aux différentes représentations traditionnelles du corps. Dans une approche historico-analytique, nous convoquerons en ce sens les philosophies platonicienne, stoïcienne du corps, respectivement en ces points qui suivent.

2. Des représentations traditionnelles du corps ou des anciens rapports au corps

2.1. Le corps comme une cage pour l'âme

La mise en saillie du statut « cage » du corps est rencontrée chez un des auteurs grecs les plus importants de l'histoire antique de la philosophie. Il s'agit de Platon qui a contribué à fonder métaphysiquement la distinction de l'âme et du corps, notamment par ses dialogues *Phédon* et *Cratyle*.

« un corps 'déjà fait' qui ne dépend pas de nous, à l'instar des œuvres *ready-mades* de Duchamp ne relevant pas de son activité propre d'artiste. »

Cette logique disjonctive platonicienne qui sépare la transcendance de l'immanence, la pensée de la matérialité, l'âme du corps, est entendue de la bouche de Socrate qui définit dans le *Phédon* la mort en ces termes : « Se peut-il qu'elle soit autre chose que la séparation de l'âme d'avec le corps ? Être mort, c'est bien ceci : à part de l'âme et séparé d'elle, le corps s'est isolé en lui-même ; l'âme, de son côté, à part du corps et séparée de lui, s'est isolée en elle-même ? La mort, n'est-ce pas, ce n'est rien d'autre que cela ? » (Platon, 1960, p. 12).

La mort est aux yeux de Socrate, ce qui permet à l'âme et le corps de retrouver respectueusement leurs lieux. Ce faisant, il pense l'âme et le corps comme ayant des natures différentes mais aussi capables d'exister séparément.

Mais Socrate ne s'arrête pas là, puisque à partir de leurs différences de nature et leur capacité à exister distinctement, il va penser le corps comme l'antagoniste de l'âme et par suite le poser comme ce qui entrave l'âme dans son aspiration à la vérité et à la vertu. Il faut donc, pour Socrate, envoyer promener le corps si l'on veut que rien ne trouble l'âme dans sa quête de ce qui est substantiel. C'est la raison pour laquelle, dans le *Phédon*, il affirme ce qui suit :

« J'en ai bien peur en effet : quiconque s'attache à la philosophie au sens droit du terme, les autres hommes ne se doutent pas que son unique occupation, c'est de mourir, et d'être mort ! » (Platon, 1960, p. 11). Autrement dit, la philosophie, qui est effort de l'âme vers ce qu'il y'a de plus haut et pur, est exercice de libération de l'âme du corps. Une telle assimilation de l'acte de philosopher à celui d'une libération de l'âme du corps traduit par-là même l'idée d'un corps-cage ou corps-prison.

En revanche, c'est dans le dialogue *Cratyle* que cette idée platonicienne de l'identité cage ou prison du corps est rendue de manière explicite (Platon, 1961, p. 76). Jouant sur l'étymologie grecque du mot corps à savoir *sôma*, Socrate va donner trois définitions que sont *sêma* « lieu où l'âme se trouve ensevelie »¹, *sêma* « moyen par lequel l'âme fait signe »² et *sôma* « la geôle de l'âme jusqu'à ce qu'elle ait payé sa dette »³. La troisième, inspirée de la tradition orphique, est celle qu'il retiendra et qui constituera l'identité cage ou prison du corps dans tout son corpus philosophique.

On retrouve d'ailleurs cette conception platonicienne du corps, même si elle a un autre aspect, avec le philosophe moderne français René Descartes. En effet, la libération de l'âme de la prison du corps chez Platon est repensée par Descartes en termes d'éloignement de l'âme des sens trompeurs. C'est pourquoi, dans les *Méditations Métaphysiques*, précisément dans la Méditation troisième, Descartes s'entraîne à l'exercice de la pensée pure et reprend l'ascèse platonicienne visant à se débarrasser de ses yeux, de ses oreilles et du corps tout entier, car ce corps trouble l'âme et ne le laisse pas acquérir la vérité. Il dira en ces termes : « Je fermerai maintenant les yeux, je boucherai les oreilles, je détournerai tous mes sens, j'effacerai même de ma pensée toutes les images des choses corporelles » (Descartes, 1979, p. 97). L'identité cage ou prison du corps peut donc être observée chez le platonisme et sa ramification cartésienne.

2.2. L'identité ready-made du corps

Le statut *ready-made* du corps apparaît de façon éclatante dans la philosophie du stoïcisme. École de philosophie fondée en Grèce antique par Zénon de Citium, cette philosophie repose fondamentalement sur l'acceptation rationnelle du destin. « Abstiens-toi et supportes » constituait son credo, car elle concevait l'univers et l'existence sous un angle essentiellement finalisé, déterminé.

¹ Mort de notre immortalité

² L'expression de l'âme par le corps

³ Puniton de l'âme

Pour le stoïcisme, si certaines choses relèvent de notre volonté, d'autres par contre ne le sont pas. L'homme peut choisir ou décider ses pensées, ses opinions, mais il ne peut décider par lui-même d'avoir la gloire, d'être riche et surtout, ce qui fait l'objet de notre réflexion, il ne peut choisir son corps. Epictète dans *Manuel* ou *Entretiens*, selon le titre de l'édition, fait dire que ne pouvant nous confier une tâche impossible à accomplir, les dieux se sont chargés de définir pour nous le meilleur des corps (Epictète, 2011, p. 1). Suivant le stoïcisme donc, le corps que nous avons n'est pas le fait de notre volonté. Qu'il soit beau ou laid, cela n'a pas dépendu de nous. Nous n'avons pas eu à le choisir, encore moins l'avoir décidé. Ce corps que nous avons est le fait du destin ou de la nature. C'est dire alors qu'avec la pensée stoïcienne, notre corps était un « déjà fait » biologique idéal ou un corps naturel achevé sur lequel nous n'avons eu qu'à signer. D'où l'identité *ready-made* signé du corps.

Au total, ces deux statuts du corps, « corps-cage » et « corps-destin », traduisent des manières dont le corps était vécu à savoir dans une dévalorisation, une indifférence et une acceptation du destin. Cependant, à ces rapports au corps, qui étaient une invitation à son oubli, s'oppose celui de notre époque moderne, contemporaine qui est extrêmement portée sur une attention à la chose corporelle. Il s'agit d'un rapport de type esthétique. Quelles sont les raisons d'un tel nouveau rapport au corps ? Nous allons, dans ce qui suit, éclairer ce nouveau rapport au corps par l'entremise d'analyses philosophiques et sociologiques.

3. Des raisons du rapport esthétique au corps

3.1. Raison philosophique

Contrairement à la philosophie traditionnelle, tournée vers une méprise, une dévalorisation du corps, la philosophie de Nietzsche est prise en compte du corps, mais surtout un éloge du corps. Sa conception philosophique fait, en effet, du corps le siège de la vérité et il lui donne même un autre nom à savoir « grande raison » (Nietzsche, 1958, p. 44).

De fait, aux contempteurs du corps, qui ont fait de l'âme ou de l'esprit les lieux supérieurs de la vérité, Nietzsche répond en rétablissant le corps et en le libérant. L'âme, ou l'esprit, devient avec lui un épiphénomène. Il exprime d'ailleurs clairement ce statut nouveau de l'âme dans ce propos : « Instrument de ton corps, telle est aussi ta petite raison que tu appelles « esprit », mon frère, un petit instrument et un jouet de ta grande raison. » (*ibid.*).

Ainsi, la hiérarchie traditionnelle âme-corps, fondement de la mortification du corps, est renversée, voire cassée, dans la modernité avec

Nietzsche. Et cela aura pour incidence directe de créer un nouveau rapport au corps, celui d'une grande attention en termes de soin et de recherche d'ivresse. En libérateur donc du corps, la pensée de Nietzsche est sans aucun doute l'un des tournants majeurs, d'un point de vue théorique, du passage d'un corps méprisé à un corps esthétisé, car un corps esthétisé présuppose avant tout qu'il ait été libéré. Qu'en est-il de la justification sous l'angle sociologique ?

3.2. Des Raisons sociologiques

3.2.1. La tyrannie sociologique de l'apparence

Dans une société de spectacle telle que la nôtre, où le regard fait loi, le corps est plus que jamais un moyen de mise en scène. En effet, l'apparence, la surface, est devenue le lieu de la profondeur. Chaque acteur social prend la mesure de la prédominance du regard et cela est d'autant plus logique que depuis l'avènement des villes, les transports en commun, la proximité des habitations et des logis, nous sommes constamment les uns en présence des autres, mais surtout les uns en face des autres.

Par conséquent, de la tenue vestimentaire en passant par la manière de se coiffer, d'apprêter son visage et de soigner son corps, il se dégage la nette impression, nous dit le sociologue français David Le Breton (2016, p. 59), d'assister à une mise en jeu social du corps, dont le but essentiel est qu'il apparaisse aux yeux de l'autre comme étant séduisant et beau. Vêtements, produits cosmétiques, pratiques physiques, conformité du corps aux canons culturels et sociaux de beauté en vigueur, sont autant d'éléments pris en compte par chacun, afin de satisfaire cette socialité marquée profondément par le regard et la séduction (*ibid.*).

Outre cette raison de la beauté, il est un élément d'ordre moral sous-jacent à ce culte social du paraître devant l'autre. En vérité, ne dit-on pas très souvent que « l'habit fait le moine » ? Cela pour dire que cette grande attention au corps participe d'une classification de l'individu tant d'un point de vue social que moral. Autrement exprimé : « dis-moi ce que tu portes et je te dirai quelle est ta classe sociale de même que la personne morale que tu incarnes ». Le corps est, de ce fait, émetteur d'un message, en cela qu'un corps soigné, en plus d'apparaître beau, exprime la réussite sociale et le perfectionnement moral. C'est ce que décrit justement David Le Breton (*ibid.*, p. 60) quand il évoque la

« cette grande attention au corps participe d'une classification de l'individu tant d'un point de vue social que moral. »

prépondérance accordée au *look* dans le recrutement du personnel par les entreprises.

Cette première raison sociologique du rapport esthétique au corps, fondée sur la présentation enjolivante de soi à l'autre, fait alors état d'une tyrannie de l'apparence dont les implications symboliques intègrent à la fois le rang social et la moralité. Mais il y a une autre raison sociologique qui éclaire l'esthétisation du corps. Elle est liée à l'esprit capitaliste du temps moderne. De quoi retourne-t-elle ?

3.2.2. L'ère de la propriété privée et du soi

Dans un monde hyper capitalisé où les rapports entre les hommes sont soumis à la logique de l'appropriation, le corps est devenu une chose que chacun doit se réapproprier pour avoir le sentiment total d'en être le possesseur. En effet, tout se passe comme s'il ne suffisait pas seulement d'avoir un corps mais de se l'approprier comme étant à soi. Alors, cela passe parfois par des stigmates sur le corps en l'occurrence les scarifications, le piercing et le tatouage, qui sont aujourd'hui des modes d'appropriation de son corps chez la plupart des jeunes adolescents.

Ces jeunes, soumis en effet à ce qu'on pourrait appeler la logique égocentrique de soi, trouvent que leur corps est insuffisant à traduire leur « soi », c'est-à-dire ce qu'ils sont ou encore ce qu'ils ont le sentiment d'être. Sentant qu'ils ne possèdent pas réellement leur chose corporelle parce qu'incomplet à leurs yeux pour exprimer leur être ou leur soi, ils vont ainsi le modifier soit par un ajout, soit par un retrait. David le Breton à ce propos, nous livre une brillante analyse dans *Signes d'identité : Tatouages, piercings, etc.* où il écrit ceci :

Le tatouage, le piercing, comme les vêtements ou les manières de se coiffer, de se raser, de colorer ses cheveux ou d'arborer des bijoux, sont devenus aujourd'hui des manières de bricoler le sentiment de soi, de se jouer de son identité pour se rapprocher d'une image jugée plus propice. Ils renvoient alors dans leur usage à une volonté de changer durablement la définition intime et surtout sociale de soi. (2006, pp. 17-19).

Autrement dit, le rapport esthétique que nous avons avec notre corps, est fondamentalement question d'appropriation de la chose corporelle et du rapport à soi. Et notre temps marqué du sceau de l'essor technique, avec des outils et moyens esthétiques de plus en plus sophistiqués, rend possible cette appropriation du corps et ce bricolage de soi.

En somme, ces analyses philosophique et sociologique permettent de comprendre les quelques raisons du rapport esthétisant au corps qui partent de sa libération par Nietzsche à une approche sociocritique de l'ère de la propriété privée et du soi, en passant bien sûr par l'analyse de la tyrannie sociologique de l'apparence.

Un corps libéré dans une société qui fait le culte de l'apparence, de la propriété privée et du soi, avec un progrès technique qui offre un pouvoir immense de modification du corps, en témoigne l'esthétique corporelle, une nouvelle identité du corps est alors à penser. C'est ce que nous nommons « *ready-made modifié* ».

4. L'identité *ready-made* modifié du corps avec l'esthétique corporelle et l'identité de soi

L'esthétique corporelle désigne l'ensemble des traitements esthétiques du corps visant à le modifier. Nous pouvons citer dans ce cadre avec David Le Breton et Michela Marzano, le Body-art, la chirurgie esthétique ou plastique

consistant à transformer certaines parties du corps voire le sexe, le piercing et le tatouage opérant sur ou dans la peau des signes identitaires définitifs ou provisoires.

Le corps se trouve, de fait, avec l'esthétique corporelle, isolé comme une matière à part qui donne un état du sujet selon une géométrie variable d'identité choisie et toujours révocable. Cette

malléabilité à souhait du corps est attestée par Orlan⁴ dans *Ceci est mon corps : Orlan ou de l'identité incertaine* de Michela Marzano : « Si on ne peut changer ses conditions d'existence, on peut au moins changer son corps de multiples manières » (2005, pp.89-101).

Ainsi, le corps devient un *ready-made* modifié, c'est-à-dire un déjà fait naturel certes, mais appelé à être parachevé par l'individu selon ses désirs parce que n'étant pas idéal et achevé, et ne correspondant pas très souvent à notre « moi intérieur ». Le recours donc aux tatouages, à la chirurgie esthétique, aux scarifications, au piercing, aux produits cosmétiques, à la diététique pour amincir le corps, au botox pour paraître toujours jeune, etc... traduisent non

« l'identité est un *Work in progress*,
c'est-à-dire susceptible d'être
travaillée à chaque fois que l'on
modifie son corps »

⁴ Artiste contemporaine française adepte d'une des formes de l'esthétique charnelle qui consiste en une défiguration et une refiguration du corps.

seulement un besoin de compléter par une initiative personnelle un corps insuffisant en lui-même à incarner très souvent notre moi personnel, mais aussi un corps fini avec toutes ses pesanteurs.

Par ailleurs, notre corps pouvant être modifié, il est aussi clair que notre identité n'est pas également une chose fixe, étant donné que le corps est fondamentalement lié à la question de l'identité. En d'autres termes, si le corps est un *ready-made* modifié, alors l'identité d'une personne est quelque chose de dynamique qui se développe continuellement. Pour emprunter l'expression anglaise de Michela Marzano, l'identité est un *Work in progress*, c'est-à-dire susceptible d'être travaillée à chaque fois que l'on modifie son corps (2007, p. 34).

Conclusion

En convoquant la question du nouveau statut du corps, nous avons voulu interroger les rapports traditionnels au corps et ses principales raisons. Le concept duchampien « *ready-made* », quoi qu'il ait été bifurqué de son sens originel et original, nous a servi de point d'ancrage surtout par ses sens de « déjà-fait » et de « signature » qu'il évoque. Nous nous en sommes servis pour exprimer l'idée d'une identité du corps qui est un déjà-fait naturel sur lequel l'Homme n'a plus qu'à apposer sa signature. Et il était nécessaire, puisque notre objectif était de montrer comment le corps est passé d'un déjà fait naturel que l'on s'approprie en le modifiant.

Passant en revue les différentes conceptions du corps ainsi que les différents rapports au corps qu'elles impliquent, nous avons fait une plongée dans le stoïcisme antique et le platonisme, chez lesquels ont pu être analysés les identités cage et *ready-made* signé du corps, les rapports destinal et indifférent au corps. Ces deux philosophies du corps ont permis de montrer que la chose corporelle était traditionnellement tenue dans une acceptation du destin et dans une dévalorisation.

Il a fallu attendre Nietzsche pour voir en philosophie la libération du corps, la rupture d'avec la tradition puritaniste et ascétique. Le corps désormais est une question essentielle, il est au cœur de la pensée philosophique. Et l'époque contemporaine, faisant dans un esprit de pensée nietzschéenne, met le corps en avant. Objet d'attention, le corps est aujourd'hui une propriété privée exclusive de soi, disponible à toutes les modifications esthétiques.

Celui-ci n'est plus une cage dans laquelle notre âme est enfermée, ni la chose qui nous éloigne de la vérité et nous empêche d'être libre, encore moins

ce déjà fait idéal sur lequel on émerge. Il est ce par quoi nous pouvons saisir notre identité ou la façonner, ce par l'intermédiaire de quoi nous pouvons communiquer aux autres l'image intérieure que nous avons de nous-même. En clair, le corps est un *ready-made* (un déjà fait naturel) que nous pouvons modifier à notre guise selon nos désirs. Et ce ne sont pas les nombreux moyens ou outils esthétiques fournis par la technique moderne qui le contrediront. Mais, la question qu'on devrait se poser est la suivante : La modification du corps oui, mais jusqu'où et à quel prix ?

Bibliographie

- » DESCARTES René, 1979, *Méditations métaphysiques*, Paris, édition Garnier Flammarion.
- » EPICTÈTE, 2011, *Manuel*, trad. Claude Chrétien, Paris, édition Hatier.
- » GENETTE Gérard, 1992, *Esthétique et poétique*, Paris, éditions du seuil.
- » LE BRETON David, 2006, « signes d'identité: tatouages, piercings, etc... », *Journal français de psychiatrie*, n°24, pp. 17- 19.
-----, 2016, *Sociologie du corps*, Paris, édition PUF, Paris.
- » MARZANO Michela, 2005, « Ceci est mon corps : Orlan ou de l'identité incertaine », *Cités*, n° 21, p. 89-101.
-----, 2005, « Présentation. Du corps, qu'en est-il ? », *Cités*, n° 21, pp. 9-15.
-----, 2007, *Philosophie du corps*, Paris, éditions PUF.
- » NIETZSCHE, 1958, *Ainsi parlait Zarathoustra*, trad. Maurice Betz, Paris, Gallimard.
- » PLATON, 1960, *Phédon*, trad. Léon Robin, Paris, édition les belles lettres.
-----, 1961, *Cratyle*, trad. Louis Méridier, Paris, éditions les belles lettres.